



DSPE
Case postale 3962
1211 Genève 3

Par E-mail ppaek@free.fr
Princesse Esther KAMATARI
2, rue du Dôme
F - 92100 Boulogne-Billancourt

N/réf. : IRO/NBE/dda/404640-2012
V/réf. :

Genève, le 15 MAI 2012

Concerne : Projet de rapatriement au Burundi de la dépouille du Roi Mwambutsa IV, inhumé au cimetière communal de Meyrin en avril 1977

Madame,

Votre correspondance du 8 mai 2012 concernant l'objet visé en titre m'est bien parvenue et a retenu ma meilleure attention.

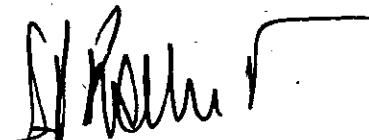
J'ai également pris connaissance de la lettre qui vous a été adressée par la commune de Meyrin le 11 mai 2012, ainsi que des dispositions testamentaires prises par votre oncle en 1997, documents que vous avez communiqués par courriel du 14 mai 2012 à mon collaborateur chargé du dossier.

Mon département vient d'apprendre que l'exhumation a eu lieu le 15 mai 2012, avec autorisation de la commune de Meyrin, et que la dépouille a été placée dans un cercueil auprès de l'entreprise de pompes funèbres A. Murith SA, boulevard de la Cluse 89, case postale 395, 1211 Genève 4 (Tél. + 41 22 809.56.00, Fax + 41 22 328 46 08, murith@murith.span.ch).

En d'autre terme, et si vous souhaitez vous opposer au transport de la dépouille de votre oncle à l'étranger, il vous appartient, le cas échéant, de saisir les Tribunaux compétents et de m'en informer le plus rapidement possible.

Dans l'intervalle, j'ai invité les services compétents de mon département à suspendre la délivrance du laissez-passer mortuaire.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, et dans l'attente de vos prochaines nouvelles, je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.



Isabel Rochat